

Service concerné	Question	Réponse
Autre	RENTREE Je suis affectée dans une école, et je complète la directrice. Elle aimerait que je sois présente les 2 jours de la rentrée. Est-ce possible ?	Prenez contact avec le responsable de votre site INSPE
DAFIP / Rectorat	COVID - 19 Bonjour, nous nous posons une question avec la directrice de l'école dans laquelle je suis affectée. En raison de la crise sanitaire, si un enseignant est absent, les élèves peuvent-ils être répartis dans les classes ?	Suivre le protocole à la lettre. https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continuite-pedagogique-et-305467
DAFIP / Rectorat	COVID-19 Quelles sont règles en vigueur pour la rentrée ?	Toutes les informations sont disponibles sur le site education.gouv.fr via un 'article dédié accessible depuis la une du site : "Coronavirus Covid-19 : cadre sanitaire année scolaire 2021-2022". https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257
DAFIP / Rectorat	COVID-19 Comment être informé de la situation des personnels dans le contexte sanitaire actuel ?	Consultez sur le site académique la fiche dédiée émise par le Secrétariat Général du Rectorat (disponible sur la page dédiée aux FSTG) Dernière mise à jour le 10 juillet 2021. Les mises à jour suivantes vous seront envoyées sur votre adresse académique (prenom.nom@ac-aix-marseille.fr)
DAFIP / Rectorat	FRAIS DE DEPLACEMENT Une prise en charge de mes frais de déplacement est-elle possible ?	1- Une indemnité forfaitaire de formation (IFF) est prévue pour les déplacements vers votre lieu de formation (site Inspé). 2- Si vous utilisez les transports en commun pour vous rendre dans votre école / établissement, vous pouvez demander la prise en charge partielle de votre abonnement (50%). => Toutes les précisions sont sur le site académique sur la page dédiée aux FSTG https://www.ac-aix-marseille.fr/personnels-nouvellement-nommes-dans-l-academie-etou-nouvellement-titularises-121713#summary-item-9
DAFIP / Rectorat	PARCOURS DE FORMATION Stagiaire agrégé (interne), ex-certifiée même matière: dois-je suivre la formation de 60h ?	En tant qu'agrégé interne ou externe ex-certifié de la même discipline, vous n'avez pas à suivre formation à l'Inspé

Service concerné	Question	Réponse
DAFIP / Rectorat	RENTREE J'ai mon établissement d'affectation, mais aucune information sur ma classe, ni les modalités de rentrée de l'établissement. Que faire?	La prérentrée est le 31. Vous pouvez d'ores et déjà essayer de prendre contact soit avec votre établissement d'affectation, soit avec votre tuteur si vous avez reçu ses coordonnées et s'il est dans votre établissement. Le plus simple est d'envoyer un mail avec vos coordonnées afin que le chef d'établissement puisse revenir vers vous au plus vite.
DAFIP / Rectorat	TUTORAT Quand allons nous savoir qui est notre tuteur ?	Certains sont déjà attribués-D'autres sont en cours de désignation.
DAFIP / Rectorat	CONCOURS Y-a-t-il un diplôme à récupérer suite à l'obtention du CAPES ? si oui quelles sont les démarches ?	Il n'y a pas de diplôme à récupérer. C'est le relevé de notes qui fait foi.
DIPE - Rectorat	AFFECTATION - EMPLOI DU TEMPS Comment demander un aménagement de l'emploi du temps auprès de l'établissement d'affectation ?	Pour le second degré : les emploi du temps sont à voir directement avec votre chef d'établissement.
DIPE - Rectorat	AFFECTATION - Je n'ai pas encore de tuteur et je ne connais pas mes classes pour la rentrée, comment faire ?	Il faut contacter votre établissement d'affectation.
DIPE - Rectorat	AFFECTATION Quand-aurons nous notre affectation lycée pour ceux qui ne l'ont pas encore eu	Pour toute information relative à votre affectation, contactez votre gestionnaire via l'adresse ce.dipe@ac-aix-marseille.fr Indiquez votre discipline dans l'objet
DIPE - Rectorat	AFFECTATION Je n'ai pas reçu le courrier du ministère relatif à mon affectation nécessaire pour mon inscription à l'INSPE, comment l'obtenir ?	Pour toute information relative à votre affectation, contactez votre gestionnaire via l'adresse ce.dipe@ac-aix-marseille.fr Indiquez votre discipline dans l'objet

Service concerné	Question	Réponse
DIPE - Rectorat	AFFECTATION - Quand est ce que nos contrats nous seront envoyés ? (cela a pour but de louer un appartement)	Ce sont des arrêtés et non des contrats, les arrêtés sont envoyés après contrôle des dossiers qui doivent être complets.
DIPE - Rectorat	AFFECTATION Qu'est ce que le procès verbal (PV) d'installation ?	C'est le document à signer lors de votre prise de poste dans l'établissement et qui permet votre prise en charge financière.
DIPE - Rectorat	CARRIERE A partir de quelle date prendra effet notre contrat avec l'EN ? Le 25/08 ? Ou le 01/09 ? (pour stopper nos allocations pole emploi)	A la date du 01/09/2021 si vous prenez votre poste.
DIPE - Rectorat	CARRIERE A qui adresser une demande d'autorisation d'absence pour le 2 septembre ? (rentrée de mes enfants en PS et CP avec présence du parent en classe)	2nd degré : la demande d'autorisation d'absence se fait auprès de votre chef d'établissement. 1° degré : la demande d'autorisation d'absence se fait auprès de votre IEN de circonscription
DIPE - Rectorat	CARRIERE Bonjour, j'ai été AED dans une autre académie, j'ai donc un numen. Vais-je en recevoir un autre ?	Votre numen reste le même, en cas de numen différent je vous invite à contacter votre gestionnaire.
DIPE - Rectorat	CARRIERE Bonjour, jusqu'à quand est-il possible de demander un mi-temps pour passage de l'agrégé cette année ? A qui s'adresser et où trouver la procédure / dossier ? Merci.	Je vous invite à prendre contact avec votre gestionnaire afin d'exposer votre situation.
DIPE - Rectorat	CARRIERE Comment récupérer mon NUMEN ?	Votre NUMEN vous sera transmis par votre établissement lors de la rentrée scolaire.

Service concerné	Question	Réponse
DIPE - Rectorat	CLASSEMENT Pour un reclassement échelon: est ce qu'une attestation employeur récapitulative des années est valable ? Cdt	Oui, tout état des services transmis dans votre dossier de reclassement doit être le plus précis et détaillé.
DIPE - Rectorat	CLASSEMENT Quand et comment faire valoir mes services antérieurs ?	Le dossier de classement doit obligatoirement être renvoyé pour tous les stagiaires du 2nd degré au plus tard le 15/09/21. Toutes les précisions sont disponibles sur la page dédiée aux Fonctionnaires stagiaires sur le site académique dans le 3èmepoint de la partie "Constitution du dossier administratif, financier et de classement"
DIPE - Rectorat	CLASSEMENT qui contacter pour avoir des conseils sur la réalisation du dossier de classement ?	Vous pouvez contacter votre gestionnaire ce.dipe@ac-aix-marseille.fr indiquer votre discipline dans l'objet
DIPE - Rectorat	CLASSEMENT - AGREGÉ - Comment faire valoir les 3 années de doctorat pour l'évolution d'échelon ? Quand cela sera-t-il pris en compte pour la rémunération ?	Vous devez renseigner le dossier de demande reclassement en joignant les justificatifs et états des services. En qualité d'agrégé c'est le Ministère qui procèdera à votre reclassement. Le document est disponible sur le site académique https://www.ac-aix-marseille.fr/personnels-nouvellement-nommes-dans-l-academie-etou-nouvellement-titularises-121713#summary-item-2
DIPE - Rectorat	CONGE MATERNITE Lors d'un congé maternité durant l'année de stage. La titularisation se fera une fois les mois d'absences rattrapés soit au milieu de la deuxième année de stage ou faut il refaire une année complète?	Merci de contacter votre gestionnaire à l'adresse ce.dipe@ac-aix-marseille.fr Indiquer votre discipline dans l'objet
DIPE - Rectorat	DOSSIER ADMINISTRATIF / INSCRIPTION INSPE Quelle est la date limite pour l'inscription en M2 MEEF ? Toutes les dates pour des rdv pour l'inscription disponibles actuellement sont pendant les journées de formation.	La date limite pour la transmission du certificat de scolarité au rectorat est le 15/09/2021.

Service concerné	Question	Réponse
DIPE - Rectorat	DOSSIER ADMINISTRATIF / REMUNERATION Bonjour, étant précédemment contractuel (académie d'Amiens), à qui demander le certificat de cessation de paiement? Dernier établissement ou au rectorat d'Amiens? Merci!	Le certificat de cessation de paiement doit être demandé à votre gestionnaire du Rectorat d'origine
DIPE - Rectorat	DOSSIER ADMINISTRATIF - Est-ce normal de ne pas recevoir d'accusé de réception lors de l'envoi par mail, aux gestionnaires de service, des documents nécessaire à la prise en charge financière ?	Vous ne recevrez pas d'accusé de réception pour tout envoi de courriel. En cas de dossier incomplet ou manquant votre gestionnaire prendra contact avec vous.
DIPE - Rectorat	DOSSIER ADMINISTRATIF j'ai récemment reçu une lettre avec mon avis d'affectation dans laquelle on me demande d'envoyer des documents justificatifs pour mon dossier financier alors que j'avais déjà envoyé mes documents comme demandé avant le 20 Août.	Les documents demandés cf à la liste se trouvant sur le site de l'académie sont obligatoires pour tous les stagiaires au 01/09/2021, si vous les avez déjà transmis à votre gestionnaire, ne pas renvoyer.
DIPE - Rectorat	DOSSIER ADMINISTRATIF - Bonjour vers qui dois je me tourner pour obtenir mon état signalitique des armées?	Auprès du service des armées si vous avez effectué votre service militaire sinon il faut fournir la journée d'appel.
DIPE - Rectorat	DOSSIER ADMINISTRATIF Comment savoir si notre dossier administratif a bien été reçu et est bien complet ?	En cas de problème vous serez contacté par votre gestionnaire.

Service concerné	Question	Réponse
DIPE - Rectorat	DOSSIER ADMINISTRATIF Concernant le certificat de cessation de paiement pour les AED en contrat jusqu'au 31 août, devons-nous demander le document ou cela se fait entre service de paiement comme nous pouvons le lire sur certains documents ?	Le gestionnaire se charge d'en faire la demande si votre contrat relève de l'académie Aix-Marseille.
DIPE - Rectorat	DOSSIER ADMINISTRATIF Est-ce obligatoire de s'affilier à la MGEN ?	L'obligation d'affiliation à la MGEN concerne uniquement la sécurité sociale.
DIPE - Rectorat	DOSSIER ADMINISTRATIF - FSGT en renouvellement de stage, devons nous renvoyer un dossier administratif ?	Non
DIPE - Rectorat	DOSSIER ADMINISTRATIF Quelle est la date limite pour faire la visite médicale ?	Le certificat médical devait être retourné au rectorat pour le 20/08/21. En cas de retard justifié dans cet envoi, contactez votre gestionnaire via l'adresse ce.dipe@ac-aix-marseille.fr Indiquez votre discipline dans l'objet.
DIPE - Rectorat	GESTIONNAIRE DIPE Comment peut-on connaître les coordonnées de notre gestionnaire DIPE ?	Vous pouvez les demander à votre secrétariat établissement ou appeler directement le standard du rectorat 04 42 91 70 00. Consultez l'annuaire académique (lien présent dans la capsule d'accueil) https://appli.ac-aix-marseille.fr/anacad-consultation/index.php/listeService/details/idDivision/104
DIPE - Rectorat	HANDICAP - Quelle est l'interlocuteur à privilégier lorsque l'on est en situation de handicap ?	Vous pouvez contacter les médecins de prévention pour votre situation médicale et votre gestionnaire disciplinaire pour votre dossier administratif.
DIPE - Rectorat	MESSAGERIE ACADEMIQUE - Pour accéder à nos adresses académiques, un NUMEN est demandé. Quand connaissons-nous le nôtre ? Merci !	Stagiaire 1er degré : Votre gestionnaire vous adressera votre NUMEM par voie postale. Stagiaire 2d degré : le numen est remis par le chef d'établissement.Activation de la messagerie : https://messagerie.ac-aix-marseille.fr/

Service concerné	Question	Réponse
DIPE - Rectorat	MOUVEMENT 2ND DEGRE - Comment connaître les éléments de mon barème.	Toutes les informations relatives au mouvement 2nd degré seront publiées dans un BO courant novembre. A titre informatif vous avez dans la capsule d'accueil le lien vers le BO 2020. https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special10/MENH2027586N.htm
DIPE - Rectorat	MOUVEMENT Quels points seront pris en compte pour les mouvements inter et intra-académiques ?	Seront pris en compte des éléments tels que : l'échelon, l'ancienneté de poste, la situation familiale, la situation médicale ect.... Les documents 2021 seront publiés vers le mois de novembre et des réunions d'informations seront organisées par laDIPE. A titre informatif les références des documents 2020 sont dans les documents d'accueil (n°4)
DIPE - Rectorat	MOUVEMENT Sommes nous obligés de participer au mouvement de phase inter académique si notre affectation de fonctionnaire stagiaire nous convient ?	En tant que stagiaire vous êtes participant obligatoire au mouvement inter-académique.
DIPE - Rectorat	REMUNERATION Aurons-nous, dans les prochains jours un justificatif de rémunération ? (contrat par exemple)	Si vous avez besoin d'une attestation vous pouvez contacter le gestionnaire de votre discipline.
DIPE - Rectorat	REMUNERATION Bonjour, l'envoi après le 25/08 du document de cessation de paiement de l'ancien employeur pourrait-il retarder la prise en charge financière par le rectorat? Il m'est impossible de l'obtenir pour l'instant.	Le certificat de cessation de paiement doit impérativement être transmis à votre gestionnaire avant le 4/09/2021 pour une rémunération fin septembre 2021 à l'adresse ce.dipe@ac-aix-marseille.fr Indiquer votre discipline dans l'objet
DIPE - Rectorat	SITUATION ADMINISTRATIVE - Après de qui et comment devons-nous signaler tout changement de situation personnelle (pacs, changement d'adresse etc)?	Stagiaires 2d degré : Vous devez signaler tous les changements à votre établissement.
DPE - DSDEN	CARRIERE Je suis PE dans le 13. Quand vais-je recevoir mon numen ?	Dans la première quinzaine de septembre par courrier postal ou par mail (adresse personnelle).

Service concerné	Question	Réponse
DPE - DSDEN	CARRIERE Pour savoir qui est notre gestionnaire, prend-on en compte notre nom de naissance ou d'usage (PE DSDEN 13) ?	C'est le nom d'usage qui est le nom de référence dans vos démarches administratives.
DPE - DSDEN	HANDICAP Quelle est l'interlocuteur à privilégier lorsque l'on est en situation de handicap ?	soit le référent handicap du département ou de l'académie et/ou l'inspecteur de la circonscription. Le correspondant handicap est M. Frédéric ALBERTI Tel: 0442952931/ courriel : correspondant-handicap@ac-aix-marseille.fr
DPE - DSDEN	MOUVEMENT - 1er DEGRE Est-ce que les Professeurs des écoles stagiaires peuvent demander un changement de département pour la rentrée 2022 ?"	En novembre 2021, vous pourrez postuler pour une mutation dans un autre département pour la rentrée scolaire prochaine. Les documents officiels seront publiés en novembre 2021.
DPE - DSDEN	MOUVEMENT / CONGE MATERNITE Si nous sommes en congé maternité lors de notre année de PES pouvons nous quand même faire des voeux en novembre pour le milieu d'année suivante lors de notre titularisation ?	oui
DPE - DSDEN	RECLASSEMENT Bonjour, est-ce qu'une activité professionnelle antérieure dans le privé est prise en compte dans la réévaluation de la rémunération du PE stagiaire ?	Votre activité professionnelle dans le secteur privé (non enseignant) est prise en compte pour un reclassement si vous avez passé le 3 ^e concours des professeurs des écoles. Par contre, si vous avez été professeur contractuel dans l'enseignement privé ou public, un reclassement sera possible si vous avez passé le concours de professeur des écoles externe.
DPE - DSDEN	SITUATION ADMINISTRATIVE - Après de qui et comment devons-nous signaler tout changement de situation personnelle (pacs, changement d'adresse etc)?	Stagiaire 1er degré : Vous devez signaler tous changements de situation personnelle à votre gestionnaire.

Service concerné	Question	Réponse
DPE - DSDEN	TUTEUR - Quand serions-nous en contact avec notre tuteur terrain ? (FSTG 1er degré)	Les appariements FSTG / Tuteurs sont en train d'être finalisés. Les circonscriptions seront destinataires de ces informations. Vos tuteurs vous contacteront rapidement.
INSPE	CARTE ETUDIANT Etant donné que l'on aura un statut d'étudiant. Aura-t-on une carte étudiante et accès aux bibliothèques universitaires ?	L'inscription à l'Inspé permet d'obtenir une carte étudiante qui donne accès à la BU, au CROUS et à tous les services de l'université.
INSPE	COVID - Bonjour, devons nous être titulaire d'un passe sanitaire pour accéder au resto U ?	Pas besoin de pass sanitaire pour le moment.
INSPE	COVID-19 Les cours à l'INSPE seront en présentiel ou à distance ? Masques obligatoires ?	Pour l'instant les enseignements seront dispensés de façon normale, en présentiel, avec respect des consignes sanitaires et masque obligatoire.
INSPE	DESU / RENOUELEMENT En quoi va consister la formation DESU pour les renouvellement de stage?	La formation s'ancre dans le parcours B du DESU, adossé à un contrat de formation assurant une individualisation en lien avec les besoins du stagiaire. L'organisation s'appuie sur 3 UE décrites sur le site web de l'Inspé : https://inspe.univ-amu.fr/fr/formations/desu-formation-professionnelle-dans-cadre-alternance-fonctionnaires-stagiaires
INSPE	DESU EMPLOIS DU TEMPS A quel moment les plannings de formations desu seront disponibles?	A partir du 15 septembre, date de rentrée.

Service concerné	Question	Réponse
INSPE	DESU Bonjour, je suis en DESU-b. hormis l'UE à valider, aurais-je des examens en fin d'année universitaire ? Un écrit à rendre ? Si oui quel genre d'écrit ? merci d'avance	Les stagiaires inscrits en DESU parcours B signeront le jour de la rentrée un contrat de formation précisant l'ensemble des modules de formation à suivre, qui pourront inclure des UE du master MEEF pour ceux qui doivent le valider. Une évaluation en continu des compétences est organisée pour les modules de formation ; en particulier un écrit réflexif sera à construire.
INSPE	DESU En desu, combien de pages constitueront l'écrit réflexif ?	Il n'y a pas de critère quantitatif en termes de page car la production peut être de nature variée, adaptée au contexte de recherche: production écrite, capsule video, article à publier, panneaux d'exposition etc.
INSPE	DESU Lorsque nous sommes en DESU avec un master MEEF et un mémoire validé, devons nous refaire un mémoire? Pour les FSTG, en quoi consiste le mémoire monographique ?	La formation en DESU comme toute formation en FSTG mi-temps oblige à la production d'un écrit réflexif. (mémoire monographique dans le cadre du DESU) Le mémoire monographique est une production réflexive sur un sujet ciblé choisi, traité de façon exhaustive avec une équipe de recherche.
INSPE	DESU Pourquoi les DESU de Marseille doivent se rendre à Aix ?	L'ensemble des étudiants inscrits en DESU doivent se rendre sur Aix le jour de la rentrée officielle de cette formation (15/09/2021). Exceptionnellement pour des questions liées à de faibles effectifs et/ou à l'implantation de l'équipe de recherche encadrant le mémoire monographique de tels déplacements peuvent survenir.
INSPE	DESU-b Combien de visites avons-nous en une année ?	Les visites dans les classes sont dépendantes du développement professionnel. Toutes les visites n'ont pas le même statut en fonction du moment de l'année et pourront être réalisées par le référent Inspé, l'inspecteur; Bien entendu, le tuteur organisera des visites régulières. La rythmicité vous sera précisée lors de la rentrée et tout au long de l'année.
INSPE	EMPLOI DU TEMPS Bonjour, Me confirmez-vous que sur Aix, nous serons à l'INSPE aussi un mercredi sur 2? Merci par avance pour votre retour.	Les emplois du temps de la formation seront transmis aux stagiaires au moment de la rentrée pédagogique ; il sera alors précisé quels seront les mécrdis mobilisés par la formation.

Service concerné	Question	Réponse
INSPE	EMPLOIS DU TEMPS Je suis stagiaire second degré. Quand commence la formation ?	Dès le 26 août démarrent les formations d'accueil selon le planning transmis par le rectorat. Puis la formation du master et du DESU à l'Inspé débutent à partir du 31 août, conformément au calendrier en ligne sur le site web de l'Inspé : https://inspe.univ-amu.fr/fr/candidatures-inscriptions/dates-rentree-master-2
INSPE	EMPLOIS DU TEMPS Quand aurons nous l'emploi du temps de l'inspé ?	Les EDT seront donnés le jour de la rentrée de chaque master 2 MEEF.
INSPE	EVALUATION INSPE - Le système de notation se fait-il toujours par compétence ? Et n'existe-t'il toujours pas de système de compensation ?	L'évaluation du master MEEF se déroule par validation de compétences. Dans ce cadre, et prenant appui sur les Modalités de Contrôle des Compétences et des Connaissances votées, aucune compensation entre compétences, UE et semestres n'est mise en oeuvre. Le responsable de parcours vous précisera les modalités d'évaluation plus précisément lors de la rentrée.
INSPE	FSTG TEMPS PLEIN En quoi consiste l'écrit réflexif pour les parcours adaptés des stagiaires à temps complet svp ?	Il s'agit d'une "brève" production (quelques pages) mises en ligne dans l'e-portfolio par le FSTG ; elle porte sur une question, une difficulté, une problématique etc. professionnelle au choix.
INSPE	HANDICAP - Pour les personnes en situation de handicap, y a t-il des aménagements possibles comme c'est le cas dans les universités (Relais handicap) ? Merci	Toutes les informations concernant les situations de handicap sont consultables sur le site web de l'Inspé: https://inspe.univ-amu.fr/fr/formations/etudiantes-en-situation-handicap
INSPE	INFORMATIONS MASTER Bonjour, comment accède-t-on à la liste des LVE proposées en M2 Meef? Merci	Les LVE disponibles seront indiquées lors de l'inscription pédagogique deuxième quinzaine de septembre.

Service concerné	Question	Réponse
INSPE	INSCRIPTION INSPE - Actuellement titulaire d'un master MEEF mention histoire géo (2019) et j'ai obtenu cette année le CAPLP lettres histoire géo. Vais-je être inscrite en DESU puisque je possède déjà un master MEEF ou dois-je repasser un master 2 ?	Ayant un master 2 MEEF différent de la discipline de recrutement, vous devrez vous inscrire et suivre les enseignements du master 2 MEEF correspondant à votre spécialité de concours.
INSPE	INSCRIPTION INSPE Lauréat 3ème concours, titulaire d'un Master2. On me demande une inscription à l'inspe. Quel parcours choisir ?	l'inscription à l'Inspé doit être faite dans le master 2 MEEF correspondant à la discipline de recrutement.
INSPE	INSCRIPTION INSPE Bonjour, j'ai pu m'inscrire ce matin en M2 MEEF après avoir passé le concours en candidat libre, et j'ai dû payer des frais d'inscription. Or je vois que ceux-ci sont censés être pris en charge par le ministère pour les FSTG, est-ce normal ?	Les Fonctionnaires stagiaires sont effectivement exonérés des Droits nationaux d'Inscription, mais doivent obligatoirement s'acquitter de la CVEC. Toutes les informations concernant les inscriptions sont consultables sur le site web de l'Inspé: https://inspe.univ-amu.fr/fr/candidatures-inscriptions/comment-s-inscrire-en-m2
INSPE	INSCRIPTION INSPE Comment payer les 92 euros du CVEC ?	Il faut créé un compte: https://cvec.etudiant.gouv.fr/
INSPE	INSCRIPTION INSPE Je n'arrive pas à m'inscrire sur le site de l'Inspé.	Pour procéder à votre inscription administrative, il faut prendre un RDV téléphonique avec le bureau de la formation du site de formation via l'application ERIS: https://eris.univ-amu.fr/Eris/Si vous n'avez pas de mot de passe ERIS, vous devez créer un compte temporaire.
INSPE	INSCRIPTION INSPE Les frais d'inscription en MEE2 ou en DESU sont-ils pris en charge par l'Education	Les fonctionnaires stagiaires sont exonérés des frais d'inscription, mais doivent s'acquitter de la CVEC (Contribution à la vie étudiante et de campus) avant l'inscription administrative: https://cvec.etudiant.gouv.fr/

Service concerné	Question	Réponse
INSPE	INSCRIPTION INSPE Lors de la demande de rdv auprès de l'INSPE, quelle inscription choisir lorsqu'on a déjà un master hors parcours MEEF?	Celui correspondant à votre discipline, même si vous avez déjà un master, l'important est que vous preniez RDV pour procéder à votre inscription
INSPE	INSCRIPTION INSPE Lors de la prise de RDV sur Eris pour s'inscrire à l'Inspé, on nous demande le "Type de diplôme", quel diplôme choisir ?	Lors de la prise de rdv le diplôme choisi est celui correspondant à la discipline de recrutement. En cas d'erreur, pas de soucis, l'inscription administrative pourra être faite.
INSPE	INSCRIPTION INSPE Qui doit s'inscrire à l'INSPE ?	TOUS les fonctionnaires stagiaires doivent s'inscrire à l'INSPE, quel que soit leur parcours de formations, sauf les stagiaires de l'agrégation (ex-certifiés).L'inscription n'est pas automatique, vous devez prendre RDV via ERIS https://eris.univ-amu.fr/Eris/
INSPE	INSCRIPTION Aucun rdv téléphonique n'est proposé, il s'agit d'un rdv en présentiel sur le site d'Avignon. Comment le faire par téléphone ?	L'inscription ne peut être faite par téléphone.
INSPE	INSCRIPTION - Tous les créneaux d'inscription se trouvent en plein pendant les formations des jours à venir. Pourra-t-on s'absenter pour s'inscrire ?	L'assiduité aux enseignements étant obligatoire, il n'est pas possible de s'absenter pour s'inscrire. Des créneaux sont actuellement disponibles pour la fin du mois d'août.
INSPE	MASTER - 3ème concours J'ai cru comprendre qu'il était possible de valider le M2 MEEF même si notre plus haut niveau de diplôme était une Licence. Pourriez-vous confirmer ou infirmer ?	Tout étudiant inscrit en master 2 MEEF a la possibilité de le valider.

Service concerné	Question	Réponse
INSPE	<p>MASTER MEEF</p> <p>Bonjour, quand allons nous bénéficier du programme de formation du master, et comment se déroule la validation du M2 avec des partiels ou tout au long de l'année ?</p>	<p>Le programme de la formation du master sera détaillé par le responsable de parcours lors de la rentrée pédagogique. Pour les stagiaires du second degré, les journées à l'Inspé sont prévues les mardis et vendredis ainsi que les mercredis après-midi (sauf EPS). La validation du M2 se déroule en contrôle continu par compétences tout au long de l'année</p>
INSPE	<p>MEMOIRE</p> <p>Pourrons-nous réaliser notre mémoire seul ou sommes-nous obligés de le faire en groupe?</p>	<p>Le sujet de mémoire sera déterminé au cours des premières semaines durant les enseignements à l'Inspé. Le choix du sujet émerge d'une préoccupation, d'une question, d'un problème ... rencontrés par le stagiaire sur le terrain. Le tuteur et le référent Inspé pourront accompagner également le stagiaire dans son choix</p>
INSPE	<p>MEMOIRE</p> <p>Bonjour, pour les stagiaires du 2nd degré il y aura donc un mémoire et un écrit réflexif à rendre ?</p>	<p>Pour tous les stagiaires à mi-temps, une production réflexive est à construire obligatoirement durant l'année de formation. Cette production prend la forme d'un mémoire pour les stagiaires suivant le master MEEF. Pour les étudiants inscrits en DESU, la production peut être un écrit monographique ancré dans un projet au choix du stagiaire, ou un écrit réflexif spécifié ancré dans les difficultés du stagiaire. Mémoire et Ecrit monographique pourront être constr</p>
INSPE	<p>MEMOIRE</p> <p>Le sujet du mémoire est-il libre ou doit-il respecter un cadre imposé ?</p>	<p>Le choix du sujet du mémoire est à l'initiative des FSTG et étudiants et en lien avec le terrain d'exercice; sa réalisation doit répondre à un cadre précis qui fera l'objet d'une formation.</p>
INSPE	<p>MÉMOIRE</p> <p>-</p> <p>Quand et comment choisir son sujet de mémoire ?</p>	<p>Le sujet de mémoire sera déterminé au cours des premières semaines durant les enseignements à l'Inspé. Le choix du sujet émerge d'une préoccupation, d'une question, d'un problème ... rencontrés par le stagiaire sur le terrain. Le tuteur et le référent Inspé pourront accompagner également le stagiaire dans son choix</p>
INSPE	<p>NIVEAU B2</p> <p>-</p> <p>On demande aux étudiants de M2 MEEF la maîtrise d'une LVE niveau B2, pour en justifier, la validation de n'importe qu'elle UE de langue à 3 crédits de licence suffit-elle?</p>	<p>Toutes les informations concernant la maîtrise du niveau B2 en LVE sont consultables sur l'intranet de l'Inspé accessible après inscription à l'Inspé: https://intra-inspe.univ-amu.fr/attestation-du-niveau-b2-de-maitrise-dune-lve-master-meef</p>

Service concerné	Question	Réponse
INSPE	PARCOURS ADAPTE - Pour les titulaires d'un master autre que MEEF, en quoi consiste réellement le parcours adapté ? Pourquoi doit on faire un parcours adapté/mémoire alors que dans certaine académie le DESU suffit ?	Le parcours adapté s'adosse aux enseignements du master 2 MEEF de la discipline de recrutement. En fonction du parcours de formation et professionnel certains aménagements de modules de formation sont prescrits par le responsable de parcours.
INSPE	PARCOURS DE FORMATION Bonjour, où peut-on trouver une maquette complète qui présente le M2 Meef où figurerait, entre autres, les UE optionnelles et notamment les LVE proposées?	Les maquettes de formation ne sont pas encore disponibles. Elles seront affichées sur l'intra Inspé dans les meilleurs délais.
INSPE	PARCOURS DE FORMATION Existe-il une formation appelée DESU A?	Oui, il s'agit d'un parcours du DESU, parcours développement professionnel, prescrit aux stagiaires en première année de stage, titulaires d'un master MEEF de la discipline de recrutement.
INSPE	PARCOURS DE FORMATION Je n'ai pas reçu mon livret de formation de l'inspe, ou puis je me le procurer?	Les maquettes de formation des parcours seront disponibles via l'intranet de l'Inspé auquel vous aurez accès dès votre inscription administrative.
INSPE	PARCOURS DE FORMATION Je suis à temps plein au lycée, devrais je également suivre ces formations ?	Les fonctionnaires stagiaires temps plein suivent 10 jours de formation, le calendrier est en ligne dans le guide du rectorat disponible sur le site académique page dédiée aux fonctionnaires stagiaires et sera disponible dès votre inscription administrative dans l'Intranet de l'Inspé.
INSPE	PARCOURS DE FORMATION Les personnes ayant obtenu un M2B (master MEEF sans être lauréat en M1), sont-ils en Master DESU parcours A ou parcours B ?	Les stagiaires titulaires d'un master 2 MEEF (parcours non lauréat ; nommé parcours M2B dans certains Inspé) doivent suivre le DESU parcours A "développement professionnel"
INSPE	PARCOURS DE FORMATION Lauréat du 3ieme concours, je n'ai pas de diplôme, quel est mon parcours à l'INSPE	Vous devez suivre le master 2 MEEF de votre discipline.

Service concerné	Question	Réponse
INSPE	PERSONNALISATION PARCOURS INSPE Comment savoir quelle formation INSPE je vais avoir en fonction de mon parcours	Le passage en commission académique est automatique. A l'issue de la commission académique d'adaptation du parcours qui se tiendra le 14 septembre vous serez informés par courriel de la possible adaptation dont vous bénéficierez. Une information est sur le site académique page stagiaires et sera actualisée courant septembre : https://www.ac-aix-marseille.fr/personnels-nouvellement-nommes-dans-l-academie-etou-nouvellement-titularises-121713#summary-item-12
INSPE	PPSE Peut-on bénéficier du distanciel lorsque celui-ci est prévu dans le PPSE universitaire ?	Les dispositions établies dans un PPES sont mises en oeuvre par les enseignants de l'Inspé.
INSPE	RENTREE Ma journée de rentrée à l'INSPE est prévue le 2 septembre, or c'est un jour où nous devons être en établissement. Comment cette journée va-t-elle se passer ?	Les journées de rentrée sont établies en fonction de celles en établissement.
INSPE	RENTREE Pourriez-vous confirmer qu'il faut se rendre à l'INSPE de Digne le Lundi 30 Aout prochain de 9h à 12h pour les PES du 04 et 05 ?	Oui c'est bien cela
INSPE	SITE DE FORMATION bonjour, comment sait-on à quel site Inspé nous sommes rattachés en fonction de notre discipline ?	Le site Inspé de rattachement dépend de la discipline et de l'affectation. Lors de l'inscription administrative une vérification est faite.
INSPE	SITE DE FORMATION Est-il possible de changer d'INSPE d'affectation ?	l'inspé de rattachement dépend de l'affectation et ne peut être modifiée.

Service concerné	Question	Réponse
INSPE	<p>SITE DE FORMATION</p> <p>Je suis affecté dans une école qui se situe dans la circonscription de Martigues et j'habite à Marseille. Est-il possible de m'inscrire dans l'INSPE de Marseille ou dois-je obligatoirement suivre les cours dans l'INSPE d'Aix-en-Provence?</p>	<p>Pour les stagiaires professeurs des écoles, il n'est pas possible de changer de site de formation</p>
INSPE	<p>SITE DE FORMATION</p> <p>J'étais inscrite en M1 MEEF à l'Inspe d'Aix, mais j'ai reçu une affectation dans un lycée dépendant de l'Inspe d'Avignon. Un changement d'Inspe est-il obligatoire ?</p>	<p>Le site Inspé de rattachement dépend de la discipline et de l'affectation.</p>
INSPE	<p>TUTEUR</p> <p>Quelle est la différence entre le tuteur et le référent ?</p>	<p>Le tuteur est un enseignant professeur en école (PEMF) ou en établissement scolaire, qui suit le stagiaire dans la classe, l'école, l'établissement scolaire. Le référent est un enseignant de l'Inspé qui accompagne le stagiaire en formation et coordonne les différents modules.</p>
INSPE	<p>TUTORAT 1er degré</p> <p>Quelle est la différence entre un PEMF et un tuteur ?</p>	<p>Le Professeur des Ecoles Maître Formateur est titulaire d'une certification qui lui confère l'aptitude à enseigner dans le cadre des formations de master MEEF de l'Inspé et/ou de suivre un PSTG en école ; il peut donc aussi être tuteur de terrain. Le tuteur de terrain notamment pour ce qui concerne les SOPA (en M1 ou M2 non lauréats) sont le plus souvent des Maîtres d'Accueil Temporaires qui ne sont pas PEMF, mais reconnus par l'institution pour leurs compétences professionnelles.</p>